

eurs, ces sentiments élevés dont il s'était fait si souvent l'interprète au cours de la campagne.

J'ai donc tout surveillé, et de très près. J'ai demandé une foule de renseignements. J'ai inscrit au *Feuilleton* de la Chambre un nombre considérable de questions, tant au cours de cette session que de la précédente, sur l'administration de la chose publique à Kingston. Il y avait deux camps dans la ville ou la banlieue de Kingston, le camp 42 et le camp 37, et tous deux ont été fermés par le Gouvernement. Dans l'un se trouvaient des vêtements et des fournitures en abondance; on les a entreposés, puis vendus. Lors d'une assemblée publique tenue à Sydenham, un des électeurs de Kingston fit part de certains prix auxquels la vente s'était affectuée et des méthodes auxquelles on a eu recours. Il s'agissait de chevaux, voitures de charge et d'outillage coûteux. Quels furent les acquéreurs, et quels prix a-t-on payé? Et, coïncidence assez curieuse, en moins de quatre heures après la fin du discours de Sydenham les flammes dévoraient l'entrepôt.

L'hon. M. ROGERS: Monsieur le président, mieux vaudrait sans doute répondre sur l'heure.

Le très hon. M. BENNETT: Pardon, car c'est moi qui prononce ce discours—pour parler comme le ministre.

L'hon. M. ROGERS: Je pourrai donc répondre à loisir plus tard.

Le très hon. M. BENNETT: Parfaitement.

L'hon. M. ROGERS: Toutefois, l'occasion en fait parfois défaut.

Le très hon. M. BENNETT: Pardon?

L'hon. M. ROGERS: D'habitude le très honorable député attend à dix heures et demie ou à onze heures moins quart pour porter de telles accusations.

Le très hon. M. BENNETT: C'est donc une preuve de plus que le ministre est demeuré en-deçà des espérances qu'il avait fait naître. Nous avons là tout l'homme, tout le caractère: mentalité des plus mesquines, évidemment.

L'hon. M. ROGERS: J'y reviendrai.

Le très hon. M. BENNETT: Mentalité très mesquine. J'irai plus loin.

Des VOIX: Oh! oh!

Le très hon. M. BENNETT: S'il s'agit de se faire entendre, qu'on élève suffisamment la voix. Dans le cas contraire, qu'on cesse de marmotter et de chercher à nuire. Ce qui est dit ne se reprend pas.

[Le très hon. M. Bennett.]

Je continue. L'entrepôt a été la proie des flammes. Il a été détruit, et on a dressé un rapport sur cet incendie. Le ministre l'a en sa possession.

L'hon. M. ROGERS: Quel ministre?

Le très hon. M. BENNETT: Le ministre de la Défense. Les relations sont si étroites qu'il importe bien peu de savoir lequel.

L'hon. M. ROGERS: Je n'ai pas pris connaissance du rapport.

Le très hon. M. BENNETT: Je ferai remarquer qu'à la suite de questions soulevées à ce sujet le ministre de la Défense nationale (M. Mackenzie) a consigné au compte rendu de la Chambre une réponse préparée indiquant qu'il n'avait accepté ni la recommandation de l'honorable député de Kingston (M. Rogers) ni d'un autre député mais qu'il avait fait des nominations au corps des signaleurs sur la foi d'une recommandation soumise par M. Stansbury.

L'hon. M. MACKENZIE: Au corps des signaleurs?

Le très hon. M. BENNETT: Oui. Il s'agit de Bernard Curran. C'est ce qui a été déclaré à tort ou à raison et la réponse a été consignée au compte rendu de la Chambre.

L'hon. M. MACKENZIE: Mon très honorable ami voudrait-il la citer?

Le très hon. M. BENNETT: C'était le 28 mars. Si mon honorable collègue veut se reporter au hansard du 28 mars, je lirai sa réponse. C'est ce qui s'est produit à propos du magasin. Il y avait, non loin du camp n° 37, une carrière de pierre gérée par l'Etat et le fait est qu'on en a extrait de la pierre pour la transporter sur la propriété de Stansbury afin d'y faire certaines améliorations. Puisque l'honorable ministre prend ombrage du mot "garage", nous n'en parlerons pas.

L'hon. M. ROGERS: Le très honorable député dit qu'un garage a été construit à même le bien de l'Etat.

Le très hon. M. BENNETT: Je n'ai pas dit qu'on l'avait bâti entièrement avec des matériaux de l'Etat. J'ai entendu sa déclaration l'autre jour et je sais ce qu'il a dit.

L'hon. M. ROGERS: Le très honorable député a dit:

S'il l'a construit à même le bien public, c'est mon devoir.

Le très hon. M. BENNETT: J'ai dit "si".

L'hon. M. ROGERS: Puis le très honorable député a ajouté:

Il l'a certainement fait.